

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Partenariat pour l'Emploi
122.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY****OBJET : Pacte d'objectifs pour l'emploi - deuxième répartition des subventions aux
partenaires - Année 2019**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au développement économique et à l'emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le pacte d'objectifs pour l'emploi est un outil novateur et expérimental créé par le Département en 2017, qui se décline sous forme d'accords de partenariats signés entre le Conseil départemental et les acteurs économiques, visant à mobiliser ces derniers et les entreprises qu'ils représentent pour répondre à trois objectifs :

- 1- accompagner et amplifier l'action du Département en faveur de l'emploi, particulièrement pour les publics cibles relevant de ses compétences et de ses priorités (bénéficiaires du RSA, collégiens et jeunes en recherche d'emploi). Cela passe notamment par une implication du partenaire, qui participe aux événements organisés par le Département dans l'Accélérateur de l'emploi, sur le territoire et à travers les actions déployées au titre de ses politiques ;
- 2- apporter des éléments de réflexion et des réponses opérationnelles aux problématiques de l'emploi spécifiques à chaque filière ou bassin d'emploi ;
- 3- faire émerger des initiatives nouvelles, fondées notamment sur (1) la détection d'emplois dans les entreprises, (2) l'information et l'accompagnement de ces dernières sur les dispositifs permettant de mieux recruter, (3) l'organisation d'opérations originales facilitant le rapprochement et la mise en relation des demandeurs d'emplois et des collégiens avec les entreprises et le monde économique.

Très concrètement, le pacte d'objectifs pour l'emploi s'articule autour des quatre grandes familles d'actions suivantes :

- 1- participation aux initiatives menées par le Conseil départemental en faveur de l'emploi auprès des publics cibles (bénéficiaires du RSA, collégiens et jeunes en recherche d'emploi) ;
- 2- organisation d'événements divers sur site (ateliers collectifs, co-working, job dating, tables rondes,...), ayant pour objet de rapprocher l'offre et la demande d'emploi ;
- 3- mise en place d'opérations en direction des entreprises, par filière, secteur ou bassin d'emploi, afin de mesurer les freins et les difficultés de recrutement et de proposer des solutions en la matière ;
- 4- mobilisation en faveur des publics cibles, soit à travers d'initiatives originales en direction du public (parrainage, immersion, simulation d'entretien, mise en situation, accueil en entreprise,...), soit *via* une intervention auprès des accompagnateurs à l'emploi.

En 2017 et 2018, 99 pactes ont été signés pour un montant global de subventions de 1 363 000 € avec des structures intervenant dans les domaines suivants :

- associations de zones d'activités ;
- accompagnement à la création d'activités pour les personnes éloignées de l'emploi ;
- groupements et représentants d'entreprises.

En 2017, les pactes d'objectifs ont concerné près de 10 000 personnes, avec 1 000 entreprises mobilisées par les partenaires et 1 800 bénéficiaires du RSA et 2 500 jeunes (collégiens, recherches d'emplois) touchés par les actions.

Pour 2018, ce sont plus de 10 000 personnes qui ont participé aux actions, dont environ 1 400 bénéficiaires du RSA et 3 000 jeunes qui ont pu rencontrer près de 1 000 entreprises.

Les actions menées dans le cadre des pactes d'objectifs pour l'emploi sont notamment : des jobdating, des forums de l'emploi organisés sur les territoires, des séances d'information collective sur la création d'activité, une mobilisation des entreprises pour des simulations d'entretiens, de l'immersion, des sessions de découverte des métiers, du parrainage,...à destination des publics cibles, un travail auprès des entreprises en vue de les accompagner dans leurs besoins de recrutement, agrémenté de réflexions et d'études sur la problématique de l'emploi.

Les pactes d'objectifs pour l'emploi ont ainsi permis :

- de faire émerger des initiatives nombreuses et variées sur le thème de l'emploi ;
- d'inciter des acteurs économiques à s'investir sur le champ de l'emploi, au-delà de leurs missions traditionnelles ;
- d'impliquer des entreprises sur la question de l'emploi ;
- de décloisonner des univers trop souvent étanches.

Au regard de ces résultats, il est proposé de maintenir ce dispositif en 2019. Après le vote des 12 premiers pactes à la CP du 24 mai dernier, pour un montant de 168 000 € il est proposé dans le présent rapport le vote de 22 pactes supplémentaires présentés dans le tableau ci-joint pour un montant global de subventions de 287 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

LISTE DES PACTES D'OBJECTIFS 2019

SECTEUR	NOM	COMMUNE	SUBVENTIONS 2018	SUBVENTIONS 2019
Regroupement d'entreprises	FEI (Fédération des entreprises d'insertion)	Marseille	16 000 €	14 000 €
	GSE PAM (Groupement sport emploi Provence Alpes Méditerranée)	Marseille	0 €	5 000 €
	PAENULA / FASK	Marseille	30 000 €	30 000 €
	Confédération des petites et moyennes entreprises des Bouches-du-Rhône (CPME)	Marseille	50 000 €	45 000 €
Accompagnement à la création d'activités pour les personnes éloignées de l'emploi	Positiv Planet	Marseille	5 000 €	8 000 €
	Interface	Marseille	15 000 €	10 000 €
	Pôle des industries culturelles et du patrimoine	Arles	8 000 €	8 000 €
	APEX	Marseille	5 000 €	5 000 €
	Union pour les entreprises (UPE 13)	Marseille	10 000 €	10 000 €
	Institut régional création et développement des entreprises	Marseille	20 000 €	20 000 €
	INTER MADE	Marseille	10 000 €	10 000 €
	Association des commerçants et artisans Marseille (ACAM Belsunce)	Marseille	0 €	10 000 €
	Marseille innovation	Marseille	0 €	20 000 €
Associations de zones d'activités	Groupement des industries de la Haute Vallée de l'Arc (GIHVA)	Rousset	6 000 €	8 000 €
	Association du pôle d'activités d'Eguilles (APAE)	Eguilles	7 000 €	6 000 €
	Cap au Nord entreprendre (CANE)	Marseille	25 000 €	30 000 €
	Entreprises et compétences Saint Martin de Crau (ECSMC)	Saint Martin de Crau	3 000 €	3 000 €
	Groupement des entrepreneurs de Provence Aix (GEPA)	Aix en Provence	0 €	5 000 €
	Les entrepreneurs de l'Huveaune vallée (LEHV)	Marseille	10 000 €	9 000 €
	Asl des Paluds	Aubagne	5 000 €	5 000 €
	Association du parc d'activités de Gémenos (APAGE)	Gémenos	6 000 €	6 000 €
	Medinsoft	Marseille	20 000 €	20 000 €
TOTAL			266 000 €	287 000 €